

- sorties: spectacles, sports, associations, pompiers volontaires, restaurant, bistrot;
- vacances ou week-end: seul ou à deux, suivant leur ressource financière, auberge de jeunesse, voyages organisés.

Nous proposons et encourageons ces initiatives afin de leur éviter de tomber dans des fléaux faciles tels que la drogue, l'alcool, la délinquance et d'éviter la solitude.

Nous insistons sur le fait qu'ils se prennent en charge et qu'ils soient responsables mais nous n'excluons pas le fait de reconnaître qu'il y a des moments où il faut qu'on se retrouve tous. Ceci est possible grâce aux réunions communautaires qui abordent des sujets variés touchant aussi bien des questions d'ordre pratique (le quotidien) que des thèmes plus généraux et d'actualité comme le SIDA, la drogue ...

Pour ce qui est de la contribution financière, nous demandons aux jeunes de participer à concurrence d'un tiers de leur revenu au fonctionnement du service dans un souci de leur faire prendre conscience que plus tard ils seront obligés de payer un loyer. Le deuxième tiers de leur revenu est déposé sur un livret d'épargne et le troisième tiers leur revient au titre de l'argent de poche.

#### **b) Maisons, Appartements et Studios.**

La population suivie à l'extérieur par le SAEMO est constitué d'anciens du SAEMO, habitant seul ou vivant la vie de couple avec ou sans enfants, dans le but d'une plus grande autonomie.

Lorsque le jeune juge ou que nous jugions qu'il peut quitter le SAEMO le scénario se déroule de la façon suivante:

- il cherche lui-même ou avec notre aide un logement;
- c'est lui le signataire du contrat de location;
- il est aussi tenu à payer le loyer et les frais;
- être seul dans un logement implique aussi qu'il doit se préoccuper de sa subsistance (achats de nourriture, habillements, meubles, ...).

Dans le cadre du logement à l'extérieur, le rôle du SAEMO peut être le suivant:

- nous pouvons payer un ou des loyers;
- nous pouvons lui donner ou acheter des meubles;
- nous pouvons l'aider à établir un plan de vie pratique (achats, loisirs);
- nous pouvons l'aider dans le domaine de l'administratif (factures, lettres ...);
- l'isolement et la solitude, des problèmes divers peuvent être difficilement supportables, c'est ainsi que malgré leur décision de vivre seul, ils ont besoin d'un point de chute, d'un point de repère, en l'occurrence le bureau du SAEMO;
- les contacts peuvent naître de leur propre initiative ou bien l'équipe éducative se manifeste auprès de lui.

Une autre catégorie de jeunes non issue du SAEMO existe, qu'il ne faut pas négliger non plus. Elle est moins insistante mais aussi intéressante:

- ceux-ci ne demandent pas de contacts ou des aides continues;
- ils savent que nous existons et font appel à nous pour des demandes ponctuelles diverses (administratives, relations patron ou propriétaire ...).

Pour le moment le SAEMO s'occupe de 7 jeunes vivant dans la maison du service. De plus une douzaine de personnes, dont trois couples (un avec enfants) bénéficient du soutien offert par le SAEMO.

#### **L'équipe éducative**

Le travail éducatif, l'accompagnement, le soutien des locataires sont assurés par des éducateurs (l'éducateur spécialisé ainsi que par le moniteur).

Cette équipe légère offre aux jeunes la possibilité de rencontrer facilement un référent et pour les plus futés, il est difficile de nous tromper. Avantage pour les jeunes, par contre, cela demande au personnel une plus grande attention, du flair, de la